

Une assurance-chômage européenne ? Ou pas.

Notre continent affronte deux menaces :

- une offensive en règle des deux super-ploutocraties pour détruire les structures de l'ordre multilatéral hérité du 20^e siècle ;
- la montée en puissance d'une politique et d'une culture de la peur, encouragée par les ploutocraties.

La construction européenne, étant donné l'incomplétude de l'euro, et l'oubli, désormais consommé, du cap que les fondateurs lui avaient fixé, est moins préparée que jamais à affronter les crises à venir, financières ou internationales.

Face aux chocs extérieurs, les économistes préconisent un budget propre à la zone euro, comme instrument de sa stabilisation financière. Indépendamment du choix d'une ou plusieurs ressources propres pour l'alimenter, la forme à donner aux dépenses n'est pas indifférente.

Répondre solidairement à la demande de sécurité économique rapprochait utilement les citoyens d'une construction dont ils s'estiment victimes, la confondant avec la financiarisation du monde. C'est pourquoi une assurance-chômage commune s'est invitée dans le débat.

L'Europe dans le monde

1. Une économie européenne ? Les allocations chômage sont, avec les prestations santé, le salaire minimum et l'impôt progressif, un des transferts sociaux sur lesquels reposait la démocratie sociale en Europe sous le système de Bretton-Woods (1944-1971). Ces allocations ont été renforcées sous le consensus de Washington, en gestation depuis la déstabilisation des changes et explicité à la fin des années quatre-vingt, et ont même augmenté en volume avec la montée du chômage avec le cortège des mesures de dérégulation/privatisation, la financiarisation et les politiques d'austérité qui l'ont accompagnée. Une allocation chômage européenne s'inscrit donc dans un dilemme préservation des prestations vs. limitation du coût du financement qui en limiterait drastiquement la fonction de stabilisateur automatique, sans créer d'emplois et sans augmenter significativement la demande.

2. La prospérité européenne ? **Depuis** la crise financière et, en dépit de quelques frémissements de croissance actuels, **après** la prochaine, dont on ne saurait prévoir l'échéance, mais dont on peut être sûr qu'elle viendra, après la nouvelle vague de dérégulation des marchés et des banques annoncée par Trump, la communauté de situation de notre continent est caractérisée par une croissance atone et un investissement plat, voire une stagnation séculaire. La prospérité relative de l'Europe dans le monde, et donc le succès de l'Europe face à ses concurrents multitudinaux d'autres continents, dépend du retour d'une croissance soutenue de transition énergétique, suffisante pour améliorer durablement l'emploi (cf. *NewDeal4Europe*). L'absence de stabilisation macroéconomique rend ce retour illusoire.

3. Un point de départ ou un point d'arrivée ? Le paradoxe de l'assurance-chômage européenne, telle que présentée dans la Note n°3 du CAE d'avril 2013, et quel que soit son mode de financement, est d'être introduite comme une étape, tout en supposant un saut fédéral qu'elle est supposée préparer. Si le contrat de travail européen est un pré-requis, alors l'assurance-chômage européenne n'est pas une étape : elle fait partie du cap fixé à l'intégration. Le contrat de travail européen est un travail législatif lourd, où la part de la négociation entre Etats resterait dominante, en l'état actuel des institutions. Elle ne manquerait pas au passage d'élargir le champ d'une compétence concurrente, aggravant l'illisibilité de l'Union, la dilution des responsabilités, au risque de mettre à mal la cohésion.

4. Un financement pérenne ? Le régime d'assurance-chômage doit pouvoir être en déficit en période de sous-emploi. Il faut donc, selon son périmètre, qu'il puisse être couvert par un budget de l'Union

redéfini ou un budget propre à la zone euro ou qu'il puisse émettre des obligations sur le marché financier. Mais c'est là encore passer par l'union budgétaire, donc par l'union fiscale (quelle fiscalité pour quel budget?) et, en définitive, par l'institution d'une capacité d'action, d'une puissance publique européenne (quelle représentation pour quel impôt?), dont le besoin existe sur d'autres terrains.

La politique de la peur

1. L'assurance-chômage est un dispositif de protection sociale. Il vient en aide à celle ou à celui qui a perdu son emploi et n'est pas en position d'en retrouver un instantanément. La peur existe en amont, dans la précarité de celles et de ceux qui sont privés de leur passé, réel ou imaginé, d'un présent absent, notamment d'un « chez soi » manquant, ou qui éprouvent le sentiment angoissant d'être sans avenir. Tous ceux-là n'ont pas, ou n'ont plus, ou n'ont pas seulement, besoin d'assurance sociale, mais de sécurité économique, d'une sécurité inconditionnelle de revenu.

2. Prolonger et étendre à l'Europe un modèle hérité, face à la révolution numérique, à la robotisation et à la raréfaction du travail, donnerait à l'Europe un coup de vieux au lieu d'en faire le véhicule de solutions innovantes répondant à des besoins nouveaux. Née dans les années soixante-dix pour compenser les effets négatifs de la libéralisation du marché du travail, l'assurance-chômage contribuerait à perpétuer la vieille culture de la culpabilisation des sans-emploi et du contrôle bureaucratique de l'utilisation du temps. Ce déni de la réalité de la raréfaction du travail accentuerait encore le désamour citoyen pour les institutions publiques et leurs agents.

3. Calée sur un modèle contemporain de la libéralisation du marché du travail, mais inadapté à la précarisation des rapports sociaux (délocalisations, démantèlement des services publics en zone rurale et péri-urbaine, concurrence salariale des États), l'assurance-chômage n'est d'aucune utilité pour créer des emplois ou combattre la précarisation des situations extérieures au marché du travail. Pour être indemnisé, il faut avoir bénéficié d'un contrat de travail. Ce qui laisse passer beaucoup de précaires à travers les mailles du filet. Comme la menace sur l'emploi, le retour ou l'aller simple à l'emploi est toujours supposé venir d'un autre ou d'un ailleurs, réel ou imaginé, l'assurance-chômage ne saurait suffire à créer un climat psychologique favorable à une société ouverte.

4. Comme les politiques ont besoin de résultats, ou d'imputer leurs échecs à d'autres (Bruxelles ou Berlin, le Brexit ou Trump), ils devraient en plus expliquer que l'assurance-chômage, créée sans doute à grands renforts de négociations marathons, avec un coût budgétaire que les populistes s'emploieront à gonfler, n'aura pas amélioré la situation des plus précaires, mais de ceux-là seulement qui avaient déjà la chance d'avoir commencé un parcours professionnel, l'assurance-chômage européenne consoliderait dans les esprits l'idée fausse que l'Europe est impuissante, donc ne sert à rien et qu'il convient d'en sortir.

La politique de l'espoir

Des pistes existent :

- Quantitative Easing 4 People par la BCE ;
- Achèvement de l'union bancaire avec séparation stricte des banques d'affaires et des banques de dépôt (chantier Barnier) ;
- Loi de discipline budgétaire substituant des critères contra-cycliques de soutenabilité des déficits et de la dette publique aux seuils arbitraires actuels, qui sont pro-cycliques ;
- Imposition du patrimoine oisif : initiative prise par un Etat membre, s'octroyant unilatéralement et momentanément, tant qu'il n'est pas suivi, un avantage compétitif, puis mise en place d'un régime commun à l'instar de la TVA (la TAN permet d'abolir l'impôt sur le revenu, donc de détruire la raison d'être des paradis fiscaux) ;

- Revenu inconditionnel de citoyenneté (la TAN permet de le financer haut la main)

Parallèlement :

- Union budgétaire de la zone euro : une représentation parlementaire et un impôt commun comme premier pas d'une démocratie souveraine à l'échelle de la zone ;
- NewDeal4Europe (une taxe sur les transactions et/ou une taxe CO2 peuvent le financer largement) ;
- Institution d'un capitalisme des parties prenantes ; incitations à l'économie sociale et solidaire etc.

Après le détricotage de la gouvernance au secret d'un marché et d'une monnaie dont des irresponsables postulaient, pour l'un, la rationalité illimitée et, pour l'autre, la neutralité, il est temps, avant la prochaine crise financière, l'explosion sociale ou l'implosion politique d'un ou de plusieurs États membres, de tricoter une autre Europe, en recommençant pas le commencement, c'est-à-dire par une démocratie commune de plein exercice, à côté des démocraties des États membres.

Bernard Barthalay, Bruxelles, 22 mars 2017.